

## Retours d'expériences sur la gestion de la crue du 28 novembre 2014 sur le Rance



*"La définition que je donne du risque majeur, c'est la menace sur l'homme et son environnement direct, sur ses installations, le menace dont la gravité est telle que la société se trouve absolument dépassée par l'immensité du désastre"*

Haroun Tazieff

L'AVENIR,  
L'AVEYRON



## Sommaire

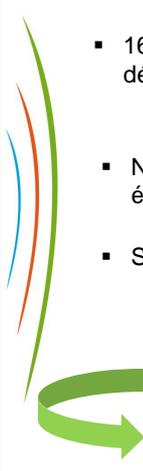


- 1) *Le contexte*
- 2) *Quelques photos...*
- 3) *La gestion de crise*
- 4) *Montage de la tranche de travaux exceptionnels*
- 5) *Un retour d'expériences très riche*

## 1) Le contexte

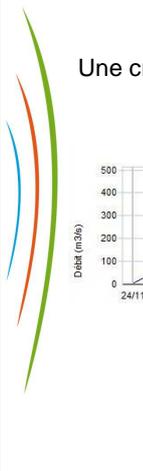
- 16 et 17 septembre 2014, épisode cévenol occasionnant de gros dégâts sur le Sud Aveyron
- Nouvelles précipitations exceptionnelles les 27 et 28 novembre équivalent à 2,5 mois de pluies en quelques heures...
- Sols gorgés d'eau et réserves souterraines déjà pleines

- pas « d'effet tampon » entraînant une forte augmentation brutale des débits...
- effet barrage ou peigne des embâcles en place
- remobilisation de certains dépôts, nouveaux chenaux de crues
- fortes érosions de berges
- déplacement du lit mineur



## Quelques histogrammes...

Une crue quasi-centennale !



## Et concrètement...



### Sur le territoire St Africain :



## Le lendemain...



Le lendemain...



Sur le bassin versant du Ceron :



▪ Sur le bassin versant du Cernon :



▪ Sur le territoire bassin versant du Rance :





▪ Sur le bassin versant du Rance :



▪ Sur le bassin versant du Rance :





Sollicitation de l'assistance technique de la Cellule  
Rivières et Bassins Versants par le syndicat  
mixte de la vallée du Rance  
(Art. 73 Loi sur l'Eau)

### 3) La gestion de crise : « la tête dans le guidon » !



- Nécessité d'être réactifs (risque nouvelles crues et augmentation des dégâts, attentes locales très importantes)
- Priorisation des secteurs à enjeux les plus touchés
  - Ponts, amont bourgs, hameaux et moulins...
- Expertise et conseils techniques pour élus et riverains débordés par complexité, l'ampleur et la gravité de la situation.
- Collaboration avec les « personnes locales » pour cibler les zones les plus urgentes et confirmation par la CRBV

#### 4) Montage de la tranche de travaux exceptionnels



Diagnostic de terrain par la CRBV pour évaluer les travaux, procédures réglementaires, répondre aux nombreuses demandes des élus et riverains

Réalisation d'une fiche de relevé (type APS) pour monter les demandes d'aides financières.

Validation par les différents partenaires financiers



Calage avec le SPE pour la mise en place d'une fiche de procédure simplifiée et d'une « veille de terrain » !



Réalisation du comité syndical, DCE et autorisations de passages

Consultation devis et visites sites concernés avec des entreprises (TP, sylviculteurs et gestion cours d'eau)

#### Phase opérationnelle



Gestion des déchets de crises avec le service « Déchets » du CD12 (réglementation, règles de tris et débouchés potentiels)



Lancement et suivi des chantiers (8 secteurs d'intervention)



Volet communication

## 5) Un retours d'expériences très riche



### Les points positifs :

- Appui pour l'assistance technique de la CRBV du CD 12
- Réactivité face à la situation et mise en valeur du SMBV du Rance dans la gestion de cet évènement (réelle plus value pour les communes)
- Forte solidarité du territoire et grande implication du Président et du personnels du SMBV du Rance
- Assouplissement des procédures et des dossiers administratifs (SPE et financeurs), via les fiches simplifiées
- Entreprises très professionnelles (interventions, délais, respects directives technique et règlementaires...)

## 5) Un retours d'expériences très riche



### Les principales difficultés rencontrées :

- Ampleur de la situation, pas de précédents
- Distance : 3h A/R entre Rodez et Terrain
- Nécessité d'être réactifs (risque nouvelles crues, attentes locales importantes)
- Nombreuses sollicitations élus/riverains → Obligations de prioriser les interventions
- Difficultés d'appréciation des travaux (cubages, estimations financières)
- Nécessité de cadrer l'intervention pour le Syndicat du Rance (demandes de curages, enrochements...)
- Gestion des déchets de crises (natures, volumes, zones de stockage, tris et filières de recyclage...)

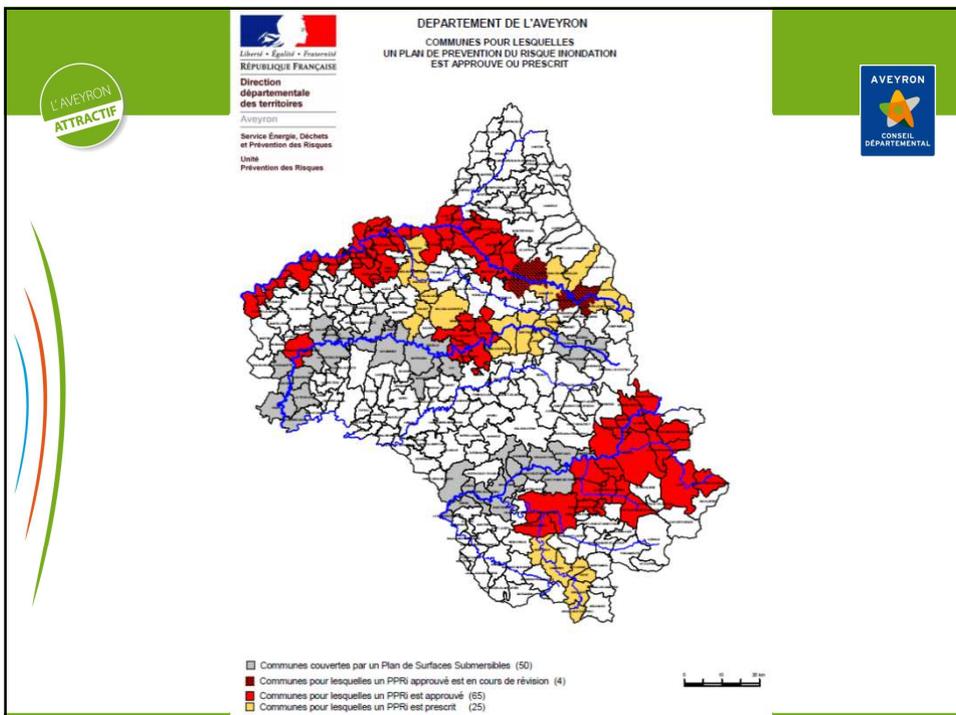
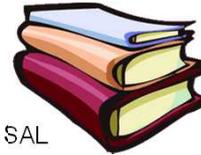


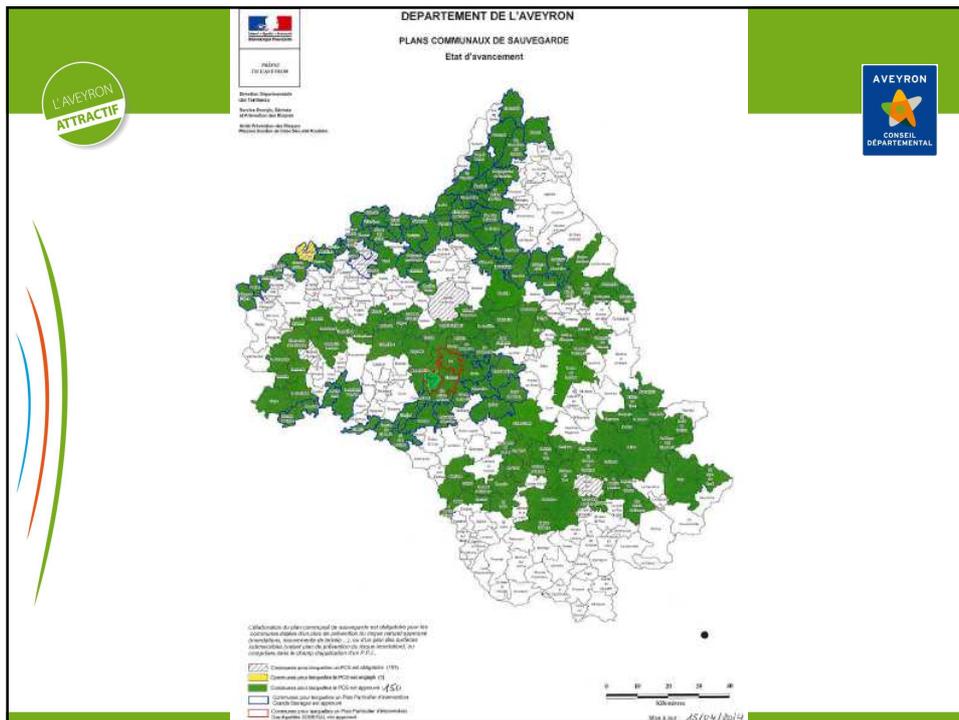
## 5) Un retours d'expériences très riche



### Rappel du contexte réglementaire et des outils aux différentes échelles :

- Directive Inondations
- Schéma Directeur de Prévention des Crues
- Alerte par l'Etat sur les plus grands bassins (vigicrues) sinon SAL
- Programme de Gestion du Risque d'Inondation (pas de TRI en Aveyron)
- Programme d'Actions de Prévention des Inondations (Lot-Tarn?)
- Carte Informative des Zones Inondables + communication de l'état des risques (PRIM.net)
- Plans de prévention des risques naturels et Plans de Surfaces Submersibles (occupation du sol) au niveau des communes + Plans Communaux de Sauvegarde (ou Plans locaux de Gestion de Crise) et document communal d'information sur les risques majeurs (DICRIM).





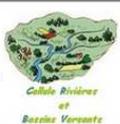
**Merci de votre attention...**



**AVEYRON**  
CONSEIL  
DEPARTEMENTAL  
aveyron.fr

**Cécile MERLET**  
**Anne POULAIN**  
**Stéphane SOL**

Conseil Départemental de l'Aveyron  
Direction de l'Environnement  
50, route de Mayrazès  
12 000 RODEZ  
tél. 05 45 55 09 59



*Colline Rivière*  
et  
*Bassin Versant*

**AVEYRON**  
ATTRACTIF

**AVEYRON**  
CONSEIL  
DEPARTEMENTAL